

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D_2024_09_60

Séance du 12 septembre 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la Présidence d'Emmanuel GINET, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 6 septembre 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mikaël BABOLAT, Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Emmanuel GINET, Jean-Michel LAURENT, Céline THEVENOUX, Marie-José TRAINA, Isabelle VAUDRAY, Viviane VAUDRAY.

ABSENTS EXCUSES : Guillaume DUCOLOMB

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Isabelle VAUDRAY.

**OBJET
BAIL M. BORNAREL Jonathan**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par courrier en date du 14 août 2024 M. David TAT a donné résiliation à compter du 16 septembre 2024 du bail pour le logement type T4 situé dans le bâtiment de la mairie.

En date du 13 septembre 2024 M. Jonathan BORNAREL domicilié 949 A rue du Village à Salagnon a fait savoir qu'il était intéressé pour la reprise de ce logement, suite à la résiliation de son logement actuel et en attente de son emménagement dans sa future maison.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

⇒ **DECIDE** de donner à bail à M. Jonathan BORNAREL un logement de type T4 d'une superficie de 80m² situé dans le bâtiment de la mairie.

⇒ **DIT** que la location est consentie pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

⇒ **FIXE** le loyer mensuel à 502.18 € outre les charges locatives et individuelles.

⇒ **DIT** que le loyer sera révisé automatiquement et de plein droit à la date d'anniversaire du bail en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers (I.R.L.) publié par l'INSEE.

⇒ **AUTORISE** M. le Maire à signer le bail de location à venir.

AINSI FAIT ET DELIBERE les jours, mois et an susdits.

JE CERTIFIE QUE LE PRESENT ACTE A ETE PUBLIE OU NOTIFIE SELON LES REGLEMENTS EN VIGUEUR.

Le Maire,

Emmanuel GINET

